

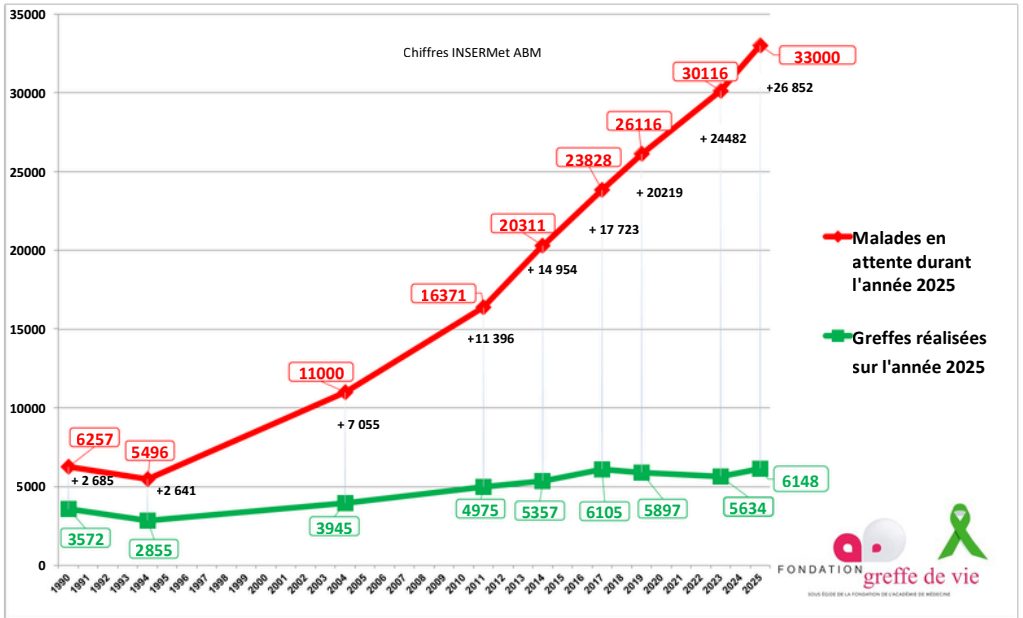


**Don d'organes : Entre proches, ON SE LE DIT !**

**Faites de votre pharmacie  
une ambassadrice  
du don d'organes**

## Pourquoi soutenir la cause du don d'organes ?

Depuis plus de 30 ans, l'écart entre le nombre de **personnes en attente de greffe** (en rouge) et le nombre de **greffes réalisées** (en vert) **ne cesse d'augmenter**.



## Le don d'organes c'est :

- **6 148** greffes réalisées par an
- **33 000** personnes ont été en attente de greffe en 2025
- **70 000** français vivent grâce un organe greffé
- **Près de 1 000** décès/an de personnes ayant besoin d'une greffe

## L'État a fait du don d'organes une priorité nationale.

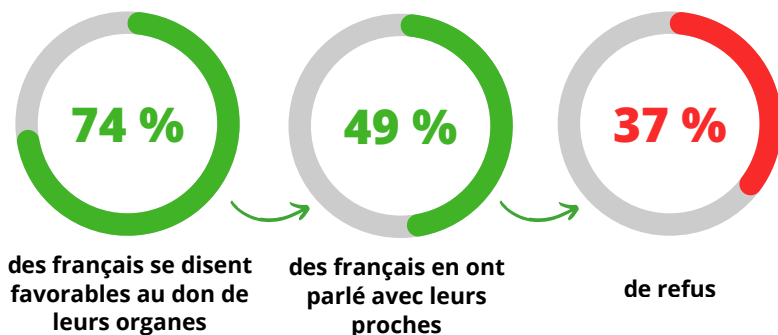
# Pourquoi devenir ambassadrice du don d'organes ?

Faire de votre pharmacie **une ambassadrice du don d'organes** en sensibilisant vos employés, vos clients et divers contacts, est un très **bel acte de fraternité et de solidarité**.

**Communiquer, sensibiliser l'ensemble de vos salariés sur le don d'organes les incitera à réfléchir** à ce sujet. Ils pourront alors **lancer une discussion en famille** et **informer leurs proches de leur décision** en cas de décès.

En échangeant et informant sur le sujet du don d'organes, vous participerez à **augmenter le nombre de donneurs** dans notre pays et donc à **sauver plus de vies**.

74% des Français sont favorables au don de leurs organes cependant 49% des Français n'en ont pas discuté avec leurs proches, générant un taux d'opposition de 37% lorsqu'il devrait avoisiner les 20%.



=

**3 DÉCÈS PAR JOUR**

Favoriser le dialogue entre proches et réduire le taux de refus grâce à votre mobilisation : c'est l'objectif des pharmacies ambassadrices du don d'organes.

# Comment devenir une pharmacie ambassadrice ?

**En posant un panneau, une plaque, des affiches,  
comportant le ruban vert et le texte  
« Pharmacie Ambassadrice du don d'organes ».**



Ils peuvent être installés sur la voie d'accès, le parking ou même à l'entrée de la pharmacie (plaque fixée sur la façade du bâtiment), du moment qu'il s'agit d'un **lieu visible par tous**.

A la vue du panneau, vos employés et clients pourront être amenés à **réfléchir sur le don d'organes** et par la suite, **en discuter au sein de leur famille** et **exprimer leur décision** sur le sujet.



# Comment sensibiliser votre personnel ?

Pour renforcer votre **mobilisation**, et augmenter le nombre de vies sauvées grâce à la greffe, vous pouvez également :



- Mettre à disposition des flyers, guides ou autres supports de communication pour sensibiliser vos employés et clients
- Porter le ruban vert (notamment à l'occasion de la journée nationale du don d'organes du 22 juin)
- Installer un stand d'information à l'entrée de la pharmacie
- Organiser des rencontres avec des professionnels de santé (coordinations hospitalières) autour du don d'organes
- Publier un article prérédigé sur le site de la pharmacie
- Coller des affiches dans la pharmacie
- etc.

Plus de 400 associations ou délégations pour la sensibilisation au don d'organes sont présentes sur notre territoire afin de vous accompagner dans ce beau projet.

# Le Ruban Vert, un symbole de fraternité

Les associations françaises, à l'initiative du collectif Greffes+, avec le soutien de l'Agence de la biomédecine (*Ministère de la santé*) et de la Fondation de l'Académie de Médecine, ont décidé d'adopter **le Ruban Vert** comme **symbole du don d'organes**.

Le ruban vert est le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donneurs d'organes et de tissus, il est une lueur d'espoir pour les patients en attente de greffe.



Chaque 22 juin, en collaboration avec l'ARCOM\* et l'Agence de la biomédecine, soutien de l'ensemble des groupes de médias pour la journée nationale de réflexion sur le don d'organes.



*Ci-dessus des captures d'écran d'émissions affichant le ruban vert en incrustation ou des présentateurs arborant le ruban vert. En aucun cas elles n'engagent les personnes concernées vis-à-vis du don d'organes.*

# Dans la continuité de l'action des "Villes Ambassadrices du don d'organes"

Nous développons depuis janvier 2023, une action permettant aux villes de France de devenir **ambassadrices du don d'organes** !



En devenant une **pharmacie ambassadrice du don d'organes**, vous vous inscrivez dans une **campagne d'information de grande ampleur**.



A ce jour, **plus de 1100 villes**, sur l'ensemble du territoire français se sont engagées auprès du projet des villes ambassadrices, parmi lesquelles se trouvent Lyon dans le Rhône, Marseille dans les Bouches-du-Rhône ou encore Fontainebleau en Ile-de-France.



Une action nationale qui est **soutenue par de grandes institutions**, telles que l'Association des Maires de France, la Fondation de l'Académie de Médecine, l'Ordre National des Pharmaciens et l'Agence de la biomédecine, dépendant du ministère de la Santé.

# Qui sommes-nous ?

## Greffes+

unis pour le don d'organes

Collectif d'associations œuvrant pour le don d'organes



Le collectif Greffes+ réunit 7 associations, fédérations et fondation :

L'Association Française des Familles pour le Don d'Organes (AFFDO), l'Association Grégory Lemarchal, l'Association Vaincre la Mucoviscidose, la Fédération France Greffe Cœur et/ou Poumons (FGCP), la Fédération Nationale des Malades et Transplantés Hépatiques (TRANSHEPATE), l'Association France Rein et la fondation Greffe de Vie.

À ce jour, notre réseau réunit 1 600 ambassadeurs, dont 100 établissements hospitaliers, 100 pharmacies et plus de 1 100 villes ambassadrices du don d'organes.

### Nos soutiens



### En partenariat avec :



Vous êtes sensible au don d'organes ?  
Avoir un panneau dans votre pharmacie vous intéresse ?

Contactez-nous vite :  
[ambassadeurs@greffesplus.fr](mailto:ambassadeurs@greffesplus.fr)

 01 45 78 50 80

